

LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

ÉTUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

AMENAGEMENTS DES PHASES 1 ET 2

CONCERTATION 2019

RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE

NOTE DE SYNTHÈSE

VERSION ## DU JJ/MM/AAAA

DIFFUSION RESTREINTE

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



DATE ET LIEU

17 juin 2019, à 19 heures	Toulon, Maison des services publics, Sainte-Musse
---------------------------	---

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 90

PARTICIPANTS

ANIMATION	
Stéphane SAINT-PIERRE	Cabinet Nicaya Conseil – AMO Concertation
SNCF Réseau	
Jean-Marc ILLES	Chef de Mission LNPCA
Nicolas GUYOT	Directeur des études LNPCA
Alain PRÉA	Responsable zones 13 et 83
INTERVENANTS	
Philippe QUEVREMONT	Garant de la concertation (Commission nationale du débat public)
Yannick CHENEVARD	Vice-président de la Région et de la Communauté d'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée

Monsieur CHENEVARD, Vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Métropole Toulon Provence-Méditerranée, a introduit la séance et rappelle l'importance réduire la congestion automobile des 3 métropoles et d'améliorer les infrastructures ferroviaires du territoire. M CHENEVARD indique que le projet LNPCA consiste à créer une « ligne ferroviaire des métropoles » qui permettrait de créer dans chacune des métropoles un RER métropolitain.

M. Philippe Quevremont, garant de la concertation indépendant de SNCF Réseau, mandaté par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), a rappelé les principes de bon fonctionnement de la concertation publique et est ensuite intervenu sur le cadrage de la réunion publique.

La réunion publique s'est déroulée en 2 temps :

- Présentation par SNCF Réseau, des aménagements des Phases 1 et 2 et des variantes d'aménagements dans le Var, ainsi que du dispositif de concertation publique (35 minutes),
- Échanges avec le public d'une durée de 1h00.

THÉMATIQUES ABORDÉES LORS DES ÉCHANGES

Les 16 interventions ont porté sur le partage du diagnostic sur les mobilités, l'importance d'améliorer les trains du quotidien et des oppositions au projet de LNPCA proposé à la concertation.

Le diagnostic des mobilités contraintes dans les métropoles de la région est partagé par les participants.

Les participants sont favorables au principe de développement de l'offre TER / trains du quotidien et plus largement ils demandent des actions publiques en faveur de l'amélioration des déplacements du quotidien (TER, tramway, train du quotidien...).

Les principaux arguments d'opposition au projet LNPCA formulés par les participants sont :

- L'existence d'une ligne ferroviaire qui relie déjà Marseille à Nice qu'il convient de continuer de moderniser ;
- La grande vitesse que le projet privilégierait au détriment des trains quotidiens ;
- Les impacts du tracé notamment environnementaux et fonciers ;
- Le coût et les conditions de financement du projet LNPCA ;
- Les méthodes d'expropriation qui seront mises en œuvre ;
- Les pertes en terres agricoles.

Les conséquences environnementales du projet ont été explicitées par certains participants, avec notamment une question portant sur les émissions de carbone et de gaz à effet de serre. Certains participants souhaitent que des aménagements du réseau existant se poursuivent en alternative aux phases 3 et 4. Ils ont évoqué la perspective de la dégradation de la qualité de vie du département du Var suite à la réalisation du projet.

Le financement du projet et son coût, estimé par certains participants comme « démesuré », a fait l'objet de plusieurs interventions.

Plusieurs inquiétudes ont été exprimées concernant les expropriations et notamment les indemnités susceptibles d'être versées aux personnes expropriées (agriculteurs, propriétaires divers, etc.). Plusieurs questions ont porté sur les projets de localisation de gares sur le département du Var et sur les Alpes-Maritimes. Une intervention a porté sur la pertinence du choix de la gare d'Ollioules en terminus.

L'ouvrage dénivelé à La Pauline été évoqué et sa cohérence avec les projets locaux d'aménagement portés par les collectivités locales a été questionnée.

Une demande d'un participant a porté sur l'importance de l'agrandissement au nord de la Gare de Toulon et du fait que le projet LNPCA ne le prévoit pas.

Le prolongement de la ligne Toulon-Hyères jusqu'à l'aéroport de Hyères a été abordée. Une intervention a mis l'accent sur une connexion nécessaire entre l'aéroport et la gare que ce soit en train, en navette électrique ou hybride.

Suite au rappel de la position du Maire d'Ollioules (non favorable au site d'Ollioules pour la gare ouest Toulon) par ses représentants, plusieurs participants et associations se sont interrogés sur la prise en compte de l'intérêt général, sur le positionnement de la Gare Ouest Var, considérant selon eux que c'est sur le site d'Ollioules que devait être positionnée la Gare.

Une question a été posée par un participant concernant l'intermodalité développée en priorité autour des gares de Marseille et Nice et non autour de la gare de Toulon.

L'amélioration des accès aux gares (notamment celle de Toulon), le mauvais bilan carbone du projet LNPCA, l'évolution croissante des déplacements entre Marseille et la ville italienne de Vintimille, l'ouverture à la concurrence entre compagnies ferroviaires qui sera bientôt rendue possible sur le réseau ferré et ses incidences en matière d'évolution de l'offre de transport ferroviaire et les actions de l'observatoire du foncier ont constitué les thématiques des autres interventions formulées par les participants.

Ce document relate l'expression du public lors de la réunion. Les réponses de SNCF RESEAU sont reprises dans le support de présentation ou dans le verbatim de la réunion qui sont disponibles sur le site internet <https://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr/>.